

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Réf. : N°004/2023
 Page 1/2

Objet : Projet EEE _ Fond Vert

Membres : 18
 Présents : 11
 Pouvoirs : 1
 Votants : 12
 Pour : 12

L'an deux mille vingt-trois et le 14 avril à 10h00,
 Les membres du Comité Syndical du Regroupement Intercommunal de Valorisation d'Aménagement et de Gestion de l'Étang de Salses-Leucate, dûment convoqués le 30 mars, se sont réunis au lieu du siège du syndicat sous la présidence de Michel PY.

Titulaires présents : Pierre ABELANET, Régis BEDOS, Marie-Laure BOYER-CORCUFF, Marie BRETON, Madeleine GARCIA-VIDAL, Patrick GONCALVES, Alain GOT, Michel PY, Laurence REKAS

Suppléants présents : Nathalie CHAPPERT-GAUJAL, Thierry SAUZE

Pouvoirs : Marcel PIROTH à Michel PY

Secrétaire de séance : Marie-Laure BOYER-CORCUFF

Vu les articles L 2311-5 et R 2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Monsieur le Président précise que le syndicat RIVAGE a l'opportunité, à travers un appel à projet lancé par l'Etat dans le cadre du Fonds Vert, de réaliser des travaux de lutte contre les espèces exotiques envahissantes. Cette opération s'inscrit dans l'axe 3 du Fonds Vert « Accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030 ».

Les sites et les espèces ciblées sont les suivants :

Site	Commune	Espèces ciblée
Mouret	Leucate	Luzerne arborescente + Lyciet féroce
Corrège	Leucate	Lyciet féroce
Dosses	Le Barcarès	Griffe de sorcières
Font Dame	Salses-le-Château	Séneçon en arbre

La réalisation de ce projet nécessitera potentiellement de mener certaines opérations en sous-traitance notamment les travaux de bucheronnage/d'arrachage.

Le budget prévisionnel de ce projet et son plan de financement est indiqué ci-dessous :

Lutte ciblée contre 5 EEE sur le territoire de RIVAGE			
Dépenses		Recette	
Travaux de gestion des EEE	80 000 €	Autofinancement (20%)	16 000 €
		Fonds Vert (80%)	64 000 €
TOTAL	80 000 €	TOTAL	80 000 €

Reçu en Préfecture
 Rendu exécutoire
 Le :

Affiché
 Le : 315723

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, décide :

- D'adopter le projet de Lutte ciblée contre 5 EEE sur le territoire de RIVAGE,
- De désigner RIVAGE comme Maître d'ouvrage sur ces opérations sous condition de l'obtention d'un plan de financement qui prévoit une participation maximale de RIVAGE à hauteur de 20 % de dépenses.
- De programmer, en cas d'obtention des subventions, les opérations prévues dans ce projet et notamment celles réalisées en sous-traitance et citées ci-dessus,
- D'inscrire les dépenses liées à ce projet au BS 2023 et suivants (le cas échéant),
- D'autoriser Monsieur le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires à l'obtention des aides financières (Europe, État, Région Occitanie, Départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, EPCIFP, Agence de l'Eau,) et à signer toutes pièces y afférent.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer les pièces relatives aux marchés.

A blue ink signature of Michel PY is written over a circular stamp. The stamp contains the text "R.I.V.A.G.E." at the top and "Salses - Leucate" at the bottom.

**Le Président
Michel PY**